

gravité moindre de la phtisie chez l'arthritique que chez le scrofuleux.

Le pronostic d'une affection peut aussi être aggravé du fait de l'existence d'une maladie antérieure : ainsi la pneumonie sera plus grave chez le diabétique ou l'albuminurique que chez l'individu non porteur de ces tares ; l'endocardite qui se déclare au cours d'une pneumonie, revêtira toujours la forme pyohémique, quel que soit l'agent infectieux.

Les habitudes sages, réglées, la tempérance, une humeur gaie, allègent le pronostic, qui se trouve au contraire aggravé par les habitudes déréglées, les excès, l'alcoolisme, une humeur triste et morose.

3^e DONNÉES PUISÉES DANS LES INFLUENCES EXTÉRIEURES AUXQUELLES EST SOUMIS LE MALADE. — Nous avons déjà parlé de l'influence qu'exercent sur la santé le climat, les localités, les saisons, les professions. Il faut faire remarquer qu'en général le pronostic se trouve allégé par l'état sporadique de la maladie, aggravé par son état épidémique.

Il est à peine besoin de signaler toute l'importance que présentent, au point de vue du pronostic, les conditions hygiéniques dans lesquelles se trouve le malade, les soins et l'affection dont il est entouré, etc.

CHAPITRE III

Traitement des maladies.

La thérapeutique comprend l'étude des divers moyens propres à amener la guérison des états morbides.

Toutes les maladies n'étant pas curables, d'autres pouvant être prévenues, le traitement se propose des buts différents.

Le *traitement prophylactique* est celui qui cherche à prévenir des accidents qui paraissent imminents.

Le *traitement palliatif* se propose simplement d'amender ou d'adoucir certains symptômes.

Le *traitement curatif* cherche à obtenir la guérison complète.

Les moyens variés auxquels on a recours, pour atteindre ces divers buts se divisent — en moyens physiques, — en moyens chimiques, — en moyens ou agents d'ordre organique ou biologique.

Moyens ou agents physiques.

MASSOTHÉRAPIE.

La massothérapie consiste dans l'emploi systématique de frictions et de pressions diversement combinées. Elle agit sur les organes et les fonctions, tantôt d'une façon directe et mécanique, tantôt d'une façon indirecte par les réactions réflexes qu'elle détermine.

Les moyens qu'elle met en œuvre sont le massage proprement dit et le massage vibratoire.

Massage. — Le massage se pratique généralement avec la main et se compose alors de diverses manœuvres auxquelles

on a recours isolément ou qu'on combine plus ou moins, et qui sont ; — la *pression* qui s'adresse surtout aux nerfs ; — la *friction* qu'on pratique, avec la pulpe des doigts, dans le sens de la circulation veineuse, sur les ligaments ou les muscles pour les assouplir ; — le *pétrissage* qui s'adresse aux muscles parésiés ou atrophiés, et qui consiste à saisir le muscle malade entre le pouce et les doigts, à le faire saillir et à le serrer de façon à le soumettre à une compression assez forte ; — on désigne, sous le nom de pincement, la même manœuvre appliquée aux tendons ; — la *percussion* qui comprend les *hachures* et le *tapotement* : les *hachures* consistant en coups secs donnés, soit avec le bout des doigts (nerfs superficiels), soit avec le bord cubital du petit doigt (tête, cou, cœur), soit avec le bord cubital de la main (dans certaines rachialgies en procédant de haut en bas, le long de la colonne vertébrale, dans la courbature) ; le *tapotement* se pratiquant avec la main plate et s'appliquant au traitement de certaines affections thoraciques (bronchites, emphysème, etc.) ; — l'*effleurage* qui consiste à promener la pulpe des doigts, en pressant légèrement, le long des organes, dans le sens de la circulation veineuse quand il s'agit des muscles, dans le sens de la circulation des matières quand il s'agit du tube digestif. — A ces manœuvres diverses on associe fréquemment divers mouvements : — les uns *actifs*, dont l'exécution est commandée au malade ; — les autres *passifs* exécutés par le masseur sur un sujet inerte ; — les autres *avec résistance*, tantôt opposée par le sujet aux mouvements que le masseur cherche à imprimer, tantôt indépendante du sujet qui cherche au contraire à exécuter le mouvement. L'emploi systématique de ces divers mouvements constitue la *kinésithérapie*, lorsqu'ils s'exécutent sans appareils, et la *mécanothérapie* lorsqu'ils nécessitent l'usage d'appareils spéciaux. — Le massage peut aussi, dans beaucoup de cas, se combiner avec l'hydrothérapie.

Les effets du massage (associé ou non à la kinésithérapie et à l'hydrothérapie) diffèrent suivant qu'il est général ou local : — dans le premier cas, il agit principalement sur la circulation générale et la nutrition qu'il active ; — dans le

second cas, il a des effets variables suivant sa localisation. D'une façon générale, il est contre-indiqué dans les processus aigus.

Le *massage général* est souvent employé d'une façon utile contre l'arthritisme et certaines maladies constitutionnelles qui en dérivent, comme l'obésité, le diabète, la goutte, le rhumatisme chronique (ou il se pratique avantageusement sous une douche d'eau chaude), contre la neurasthénie, etc.

Le *massage local* reçoit ses principales applications : — dans diverses affections osseuses et articulaires (fractures à foyer peu mobile et ne comportant qu'un déplacement médiocre, telles les fractures du radius, du péroné, de la malléole interne, etc. ; entorses, luxations ; hyarthroses chroniques ; raideurs articulaires d'origine rhumatismale ou gouteuse, etc.) ; — contre les névralgies diverses, sous forme de pétrissage dans la sciatique, sous forme de frictions dans la rachialgie ; — dans diverses affections des muscles, telles que le torticolis, le lumbago, les crampes professionnelles ; contre l'atrophie musculaire consécutive aux artrophathies ; contre l'atrophie musculaire des hémiplegiques ; contre l'atrophie musculaire progressive dans la paralysie infantile ; contre la faiblesse musculaire qui conditionne les déviations de la colonne vertébrale ; — contre les ptoses ; — contre l'atonie motrice de l'estomac et de l'intestin (il constitue le traitement de choix de la constipation par parésie des muscles intestinaux) ; — il a été préconisé contre la congestion hépatique et contre les cirrhoses hypertrophiques, veineuse, biliaire, à leur début ; — le massage abdominal a été préconisé également dans les cardiopathies chroniques pour remédier à la congestion passive du foie, de l'intestin, du rein ; on prétend même agir directement sur le cœur par l'effleurage de la région précordiale, ou par l'emploi des vibrations ; — divers auteurs n'ont pas craint de conseiller le massage sur les membres encore atteints de phlébite, mais nombreux sont ceux qui repoussent cette pratique comme dangereuse ; — le massage digital donne d'excellents résultats dans la prostatite subaiguë ou chronique ; — le massage utérin a été préconisé